



RAPPORT D'ACTIVITÉ

Adopté par la Commission
exécutive du 19 décembre 2013
(Ce rapport n'est pas amendable)

PRÉAMBULE

Le rapport d'activité du 9^e Congrès se terminait par un constat positif de tout ce que nous avons fait bouger dans l'UCR et dans la Cgt mesurant le chemin qu'il nous restait à faire.

Nous devons faire ici le point où en est-on de ce chemin, qu'avons-nous fait avancer? Qu'avons-nous engrangé?

Analyser ces 4 années nécessite que l'on fasse référence :

- au contexte politique, économique et social dans lequel s'est déroulé ce mandat où en France, en Europe, dans le monde capitaliste les gouvernements ont fait des choix politiques qui ont eu pour conséquences de faire payer aux peuples les effets de la crise du système au lieu d'en sortir par une relance de l'économie, par une amélioration du pouvoir d'achat des salariés actifs et retraités.
- au changement de président de la République et de majorité; la Cgt, dans son rôle syndical a œuvré pour faire partir Nicolas Sarkozy. Nous constatons aujourd'hui que les changements espérés par la population retraitée ne sont pas là.
- à la situation particulière vécue par les retraités qui se retrouvent face à un déferlement médiatique qui vise à les culpabiliser, pour leur faire payer une crise dont-ils ne sont pas responsables et à leur faire accepter des mesures contraires à leurs intérêts.

C'est dans ce contexte que la bataille des idées fait rage et les retraités se sont vus passer du statut de privilégiés à celui de profiteurs; de ceux qui vivent bien, à mieux que les jeunes puis, à ceux que l'on doit racketter!

2010-2014: 4 ans de mandat où des changements sont intervenus dans notre organisation.

Nous avons à l'UCR changé de secrétaire général en cours de mandat et le bureau a été renforcé de deux membres élus par la CE. De plus la situation de quatre camarades du bureau national (retraite, déménagement) a évolué, ce qui a nécessité des adaptations et qui n'a pas été neutre en terme de présence à Montreuil. La construction de la future direction devra prendre en compte cette problématique. Nous avons constaté que 4 ans cela fait trop long pour l'ensemble de la direction et qu'il serait bien dans l'avenir de s'en tenir aux statuts c'est-à-dire 3 ans.

À partir du bilan des différents espaces et collectifs de travail nous allons analyser notre activité et la mise en œuvre des résolutions du 9^e Congrès ainsi que des propositions faites par Françoise Vagner dans son rapport introductif; cela dans 7 axes :

- Revendicatif
- Qualité de Vie syndicale
- Communication
- Territoires
- Retraités et Société
- Stratégie de luttes
- International

RAPPORT D'ACTIVITÉ

RENDICATIF

Depuis septembre 2010, le travail de l'espace revendicatif qui rappelle-le, n'est pas un organisme décisionnel, mais avant tout un lieu de réflexion et de production au service de la CE de l'UCR et de ses structures, a consisté à mettre à la disposition de nos organisations un certain nombre d'outils pour que celles-ci soient en mesure de mettre en œuvre le plus efficacement possible les orientations et résolutions adoptées à notre dernier congrès.

Rappelons que le congrès a précisé que nous ne partions pas de rien, mais qu'il fallait plus précisément creuser les questions qui touchent **au pouvoir d'achat, à la santé, aux mutuelles, aux suivis médicaux post-professionnels, à l'autonomie, les aides à domicile, maisons de retraite, habitat, cadre de vie, transports, sécurité, culture, etc.**

Le Forum de Lyon sur ce thème a confirmé que les revendications des retraités étaient bien au cœur des préoccupations de chacun.

Ces activités concernent plusieurs espaces et collectifs dont l'espace revendicatif qui s'est réuni 4 fois où trois sous-groupes de travail ont été mis en place.

Pouvoir d'achat :

Le premier traitant du **pouvoir d'achat**, qui a fourni divers matériaux (pétitions, questionnaires sur le reste à vivre et les besoins, dossier argumentaire sur le niveau de pension et nos revendications dans ce domaine, modèle de tracts dont un comme support aux 1 000 points de rencontre...) pour alimenter les batailles revendicatives sur la revendication numéro 1 des retraités.

Le dernier trimestre 2010 une grande pétition sur le Pouvoir d'Achat est lancée pour affirmer que les retraités maltraités ont des revendications précises et veulent les voir aboutir. Lors du Comité général du 20 janvier 2011 nous avons porté tous ensemble à Matignon les 50 000 pétitions signées dans les départements.

C'est aussi ce collectif qui a travaillé à l'élaboration du 4 pages pour la campagne que nous avons mené le premier semestre 2013.

1 million de 4 pages (jamais l'UCR n'avait lancé une campagne d'une telle ampleur) distribué sur les marchés, centre commerciaux, dans les lieux de vie des retraités... Sans oublier les tracts locaux et les pétitions.

Audience auprès des préfets, présidents des conseils généraux, des parlementaires.

Nombreuses conférences de presse, communiqués : tout cela plutôt bien traité par les médias.

Débats dans la Cgt avec les retraités, les actifs, les jeunes ou débats publics.

Point fort : 28 mars avec autour de 20 000 manifestants dans l'ensemble des départements.

Logement :

Le deuxième sur **le logement** où le sous-groupe, élargi à d'autres camarades qui sont extérieurs à la CE, a travaillé plus spécialement sur le foyer logement et l'habitat intermédiaire. Les propositions avancées par ce groupe de travail ont été débattues à une CE de l'UCR et mises à la disposition depuis à l'ensemble de nos organisations.

Le sous-groupe aurait également souhaité déboucher sur un approfondissement de notre réflexion et de nos propositions revendicatives sur la question du transport collectif en zone urbaine, comme en zone rurale, mais le questionnaire envoyé aux organisations n'a pas fait recette. Nous avons à ce jour encore beaucoup de difficultés à appréhender et mobiliser sur ce sujet et globalement sur les revendications en territoire.

Santé :

Le troisième groupe sur **la santé** ne s'est réuni que deux fois et n'a pas débouché sur des résultats concrets, par défaut d'animateur.

Suivi médical post professionnel :

Le collectif sur **le suivi médical post professionnel** n'a pas su ou pu tirer les bénéfices et enseignements de la conférence internationale qui avait ouvert notre 9^e congrès. Pourtant, il existe des compétences acquises par le travail dans nos organisations : USR et UFR.

Sécurité :

Le 9^e congrès a fixé comme objectif de prolonger avec la commission **sécurité** le travail engagé et promouvoir nos réflexions et propositions dans les organisations de l'UCR pour aller vers des débats avec les retraités. Le manque de temps et de bras ne suffit pas à expliquer le peu de chemin fait ; des tabous sur ces sujets restent présents dans les têtes de nos militants. Là où cela a été organisé, cela a rencontré un vif intérêt de la part des retraités et a donné lieu à des débats de proximité riches et constructifs.

Perte d'autonomie :

Un travail immense a été fait sur le dossier de « **la perte d'autonomie** ».

En 2011 à l'annonce de la préparation d'un projet de loi sur la prise en compte de la perte d'autonomie, l'UCR décide de lancer une grande campagne d'information et de mobilisation afin de contrer les idées, propositions, suggestions que l'on entend et qui ne nous conviennent pas ; en même temps l'objectif est de faire progresser les idées et propositions de la Cgt. Des journées d'étude ont été organisées pour mettre le corps militant en possession des éléments. Des centaines de débats organisés dans tous les départements ; entre syndiqués ou ouverts au public ; en présence d'élus politiques, de personnalités extérieures à la Cgt. Au départ à l'initiative de nos USR, les UD ont très souvent pris le relais pour mener les débats avec retraités et actifs ; nos UFR ayant aussi organisé des débats et participé à l'ensemble de la campagne. Nous n'avons pas obtenu une loi reprenant nos propositions mais nous avons empêché le gouvernement Sarkozy de sortir un projet de loi néfaste pour les personnes en perte d'autonomie et leurs familles.

Repères revendicatifs :

Les Repères revendicatifs ont été retravaillés et adoptés au Comité Général de l'UCR du 10 juin 2013. Ils comportent 8 fiches qui amènent un enrichissement aux repères confédéraux sur des problématiques spécifiques :

- Droit à une retraite décente
- Droit à une véritable santé
- Droit aux services publics
- Droit au logement
- Droit aux transports
- Droit aux loisirs
- Droit à la culture et à l'information
- Droit aux pratiques sportives

Ils permettent de construire en territoire des revendications de proximité avec les retraités. Ils sont travaillés dans les départements de façon diverse.

Collectif Femmes retraitées :

Durant la mandature, le collectif femmes retraitées s'est réuni 11 fois, avec une participation moyenne. La participation des membres de la CE dans plusieurs espaces implique un choix qui n'est pas toujours celui du collectif femmes. Cela suppose donc à réfléchir comment élargir le collectif au-delà des membres de la CE.

L'impulsion donnée dans les organisations a permis la mise en place de collectifs femmes (entre autres La Rochelle et Le Mans). Les résultats sont sans doute peu visibles, mais des avancées sont constatées, des contacts intéressants ont eu lieu, ce travail doit être reconnu.

On constate que la parité progresse dans nos organisations, où les femmes prennent toute leur place dans les directions UCR, UFR et USR. Pour chaque campagne, le collectif a contribué à l'expression particulière des femmes (par exemple le 4 pages pouvoir d'achat).

Néanmoins, il reste à travailler sur le revendicatif de la spécificité des femmes. Une action unique le 8 mars ne suffit pas.

Recalculés :

Un dossier très particulier a été pris en charge par l'UCR, celui des recalculés : pensionnés qui sont partis en retraite dans le cadre de la loi Fillon de 2003 et qui ont vu leurs pensions supprimées après révision de leur dossier ; pour certains 3 ou 4 ans après la liquidation.

Ce dossier a mobilisé des militants de l'UCR et de certaines USR notamment : Bouches du Rhône, Aquitaine et Ile de France.

Nombreuses actions ont été menées avec succès auprès des pouvoirs publics pour que les « recalculés » soient remis dans leur droit.

QUALITÉ DE VIE SYNDICALE

2012 a vu l'espace vie syndicale renforcé.

Parmi les décisions du 9^e congrès de l'UCR, la question de la qualité de vie syndicale est apparue comme un élément incontournable pour la mise en œuvre de notre démarche revendicative et du renforcement du syndicalisme retraités.

À l'évidence, de notre qualité de vie syndicale dépend notre capacité à construire des plans de travail

actifs retraités par exemple sur la continuité syndicale, sur la formation des futurs retraités ou encore pour se déployer en direction des 15 millions de retraités pour gagner au renforcement de la Cgt, du syndicalisme retraités, avoir les débats et consultations nécessaires avec les syndiqués pour qu'ils décident sur le taux de la cotisation à 1 %. La mise en œuvre de cette décision, les débats avec les adhérents, ont permis de faire avancer sensiblement le taux de la cotisation comme le démontre l'évolution de la moyenne des cotisations depuis 2007 (6,51 €), 2008 (6,80 €), 2009 (7,14 €), 2010 (7,52 €), 2011 (7,81 €), 2012 (8,27 €), 2013 (8,53 €).

Une évolution qu'il nous faut valoriser, même s'il reste encore un certain nombre de nos sections qui ne respectent pas les décisions de congrès en continuant de fonctionner au forfait annuel.

S'agissant du taux de la cotisation et des règles de la représentativité des retraités, rappelons la résolution retraités adoptée au 50^e congrès confédéral déclinée en deux points :

- Le 50^e congrès mandate la direction confédérale pour soumettre à l'ensemble des syndicats les modifications statutaires concernant le taux de la cotisation et les règles de représentativité des retraités.
- Le congrès invite par avance l'ensemble des syndicats et sections de retraités à s'impliquer dans la réflexion collective à venir en vue de modifications statutaires pour le 51^e congrès.

C'est en ce sens et afin de répondre le mieux possible à cette exigence, que l'UCR avec l'espace vie syndicale, a mis en place quatre sous-groupe pour travailler sur les questions de déploiement, syndicalisation/continuité syndicale, formation et CoGiTiel.

Le travail de référent/coopérant est destiné à, non pas faire à la place, mais aider à ce que nos organisations UFR, USR mettent en œuvre les orientations et décisions de congrès avec pour objectif principal et indispensable le renforcement de l'UCR. Nous devons faire le bilan de ce dispositif afin d'être plus efficace avec une attention particulière pour les USR ou UFR en difficultés.

Malgré une chute du nombre de FNI depuis le dernier congrès, la situation en matière de forces organisées est loin d'être linéaire. Globalement, nous constatons une lente et pérenne érosion alors que le nombre de retraités augmente régulièrement chaque année.

De plus, nous constatons de fortes inégalités entre organisations, en effet nous constatons :

En 2010 15 UFR et 28 USR, 2 régions progressent les autres régressent.

En 2011 12 UFR et 40 USR, 6 régions progressent les autres régressent.

En 2012 15 UFR et 39 USR, 5 régions progressent les autres régressent.

La problématique c'est que chaque année ce sont des organisations différentes qui régressent et progressent ce qui ne nous permet pas de tirer par le haut l'ensemble de nos forces organisées.

RAPPORT D'ACTIVITÉ

S'agissant de la question de la syndicalisation, un travail avec l'espace vie syndicale de la confédération a été engagé pour élaborer deux journées d'été. Ceci avec des invités des comités régionaux, des Unions départementales, des fédérations, des membres de la CE de l'UCR. Deux journées pour traiter du renforcement, de la continuité syndicale et du déploiement en direction des millions de retraités sur le territoire. Travail effectué sur la base d'un constat, qu'il faut se rappeler, d'un taux de syndicalisation qui entre 1991 et 2008 est passé de 1,5 % à 0,9 % et une perte de 31 % de syndiqués retraités alors que dans le même temps on notait une progression de 24 % du nombre de retraités.

Deux journées d'été qui ont permis à 50 camarades de l'UCR, plus un camarade responsable d'un comité régional et une camarade de fédération de réfléchir ensemble. Au cours de celles-ci a été rappelé que la syndicalisation doit être au cœur de notre stratégie syndicale et un axe de la qualité de vie syndicale. De même que la conception du syndicalisme retraité, des énergies que nous devons déployer pour constituer un rapport de force gagnant, nécessitent de développer une syndicalisation massive des retraités. Un tel objectif ne peut être atteint qu'en investissant les lieux de vie des intéressés et mener une activité syndicale de proximité.

En 2011, le Comité général de l'UCR des 19 et 20 janvier a mis au cœur de ses travaux la syndicalisation et proposé l'organisation de 1 000 points de rencontre sur tout le territoire avec comme fil rouge : 1 000 raisons de revendiquer, 1 000 raisons de lire « *Vie nouvelle* », 1 000 raisons de se syndiquer, 1 000 points de rencontre avec les retraités. Initiatives souhaitées lisibles et visibles, à inscrire dans la durée en direction des retraités avec des objectifs de renforcement déclinés par USR ou UFR. Pour ce faire, une palette de matériel a été mise à disposition des organisations pour concrétiser des tractages de masse sur le pouvoir d'achat, être syndiqué à la retraite = une nécessité, ainsi que des bulletins d'adhésions « Femmes Retraitées ». Par ailleurs, plusieurs diaporama ont également été réalisés et mis à disposition. Cela a été le cas sur la perte d'autonomie, les régimes complémentaires, syndicalisation/continuité syndicale et sans oublier les supports tels *UCR Actualités* et *InterLiaisons*.

Certes, l'année 2011 aura été importante dans les contacts et initiatives avec les retraités sur le pouvoir d'achat et la perte d'autonomie. Cependant, il nous faut pousser plus avant sur le regard et l'analyse sur les points de rencontre. En effet, si les initiatives sur le pouvoir d'achat ont été plus nombreuses et que le dossier sur la perte d'autonomie a créé une véritable dynamique, beaucoup sont restées limitées aux débats entre syndiqués retraités et de ce point de vue, il nous faut noter le manque de participation de syndiqués actifs mais aussi plus largement de retraités non syndiqués.

A l'appui d'un diaporama réalisé avec l'espace confédéral sur vie syndicale (résolution 4) donnant un état des lieux des retraités en France et par région, l'UCR

a proposé d'organiser des réunions régionales avec la présence de la région, des secrétaires d'UD à la vie syndicale, des USR, des membres des UFR en régions, des membres de la CE de l'UCR sur la question de la syndicalisation et sur la base des états des lieux réalisés. Le but de ces réunions étant de bâtir des plans de travail tant sur la continuité syndicale que sur le renforcement du syndicalisme retraité. Là encore, si l'on peut valoriser la tenue de nombreuses réunions dans les départements ou régions, il faut souligner l'insuffisance ou le manque de remontées d'informations auprès de l'UCR quant aux plans de travail décidés et le suivi dans la concrétisation de leur mise en œuvre.

C'est dans ce cadre qu'à l'occasion de la préparation du 10^e congrès le bureau a décidé de faire un tour de France des USR pour aller à la rencontre de leurs équipes dirigeantes. Le bilan qui en sera fait permettra un état des lieux à partir duquel la nouvelle équipe élue pourra construire des plans de travail en matière de syndicalisation et affiner le dispositif coopérant/référent.

Ces quelques rappels, loin d'être exhaustifs, reprenant un certains nombres de décisions et d'outils mis à disposition des organisations de l'UCR au cours de ces trois dernières années, démontrent si besoin était toute la nécessité et la pertinence d'améliorer et faire vivre à grande échelle une qualité de vie syndicale dont l'assise doit reposer sur le plus grand nombre de nos syndiqués.

À la demande des UFR des rencontres régulières ont eu lieu entre les UFR et l'UCR. 3 réunions ont eu lieu en 2011, 4 en 2012 et 4 en 2013.

Elles ont abordé diverses problématiques : syndicalisation, place des retraités, multi professionnels, actualités, etc. elles semblent avoir répondu aux attentes des unions fédérales, nécessité de poursuivre.

Des directions syndicales en capacité de proposer et d'impulser l'activité avec des syndiqués qui doivent être formés, informés régulièrement afin qu'ils soient ou qu'ils deviennent de réels et incontournables acteurs de notre démarche revendicative sous tous ses aspects : suivi organisation FNI, impulsion sur renforcement, syndicalisation et continuité syndicale, suivi et développement de *Vie nouvelle*, animation des formations, liens et développement LSR, liens et travail avec les membres des Coderpa, les contacts unitaires, les rencontres avec les élus, les pouvoirs publics, etc...

Au regard de ces objectifs, la question de la formation syndicale retraitée prend une toute autre dimension pour mener ce combat syndical spécifique. Nous avons besoin, de gagner la conviction de tous et particulièrement celle des responsables de nos structures pour avancer.

Beaucoup de camarades pensent encore, qu'arrivés à la retraite, ils n'ont plus besoin de formation syndicale. Pourtant il y a besoin d'apprendre encore, pour s'approprier les nouvelles données sur l'évolution et les besoins de ces populations, sur l'action revendicative à développer et à identifier les niveaux d'interventions pour les faire aboutir.

Deux types de formations ont été réalisés par l'UCR ces dernières années :

Des journées d'étude, d'information et des stages.

Les publics visés ont été principalement : les membres de la CE, les membres de collectifs et d'espaces, les responsables d'USR, d'UFR, les militants des sections de retraités,

Le Collectif « formation » faisant partie de l'espace « Vie syndicale » a fonctionné pratiquement avec 5 membres de la CE et un animateur.

La CE de l'UCR, en janvier 2012, en a débattu et a pris la décision d'établir un projet de plan formation.

Plusieurs types de formation répondant à des besoins spécifiques ont été évoqués :

Des formations d'approfondissement, donnant des repères et des formations « prêt à porter » ou « sur mesure ».

Le souhait étant d'avoir un type de formation qui puisse permettre d'être repris et démultiplié dans les Sections, les USR, les UFR...

Le stage « Participer à la vie syndicale retraitée » existait déjà depuis 2007, il a été actualisé et complété. Il est depuis février 2013 disponible sur la plateforme internet ftp.cgt.

Ce stage spécifique « retraité » a été expérimenté et utilisé plusieurs fois, par les USR de la Somme, des Hauts-de-Seine, de la Mayenne et de la Loire-Atlantique.

Il y a eu souvent une confusion d'objectifs avec la formation « continuité syndicale » destinée aux futurs retraités, retraitables qui ne peut quant à elle se préparer et se réaliser qu'en « accord/partenariat » avec les actifs (UD, FD et syndicat).

Les journées d'études (été) de juillet et août, pour les membres de la CE de l'UCR, ont été élargies en 2012. Elles ont été directement conçues et prises en charge par le bureau national et la CE ainsi que d'autres journées d'études et d'informations, par exemple sur la crise, le financement de la sécu, le bien vieillir, sur les questions européennes...

Une journée d'étude EUROPE a également été concrétisée avec les membres de la CE. Travail qui a été suivi de l'élaboration d'un diaporama avec pour objectif de relayer cette formation largement sur le territoire afin de faire connaître les institutions européennes et faire savoir où l'intervention syndicale sera la plus efficace.

Formation des dirigeants-es UCR :

Nous avons organisé avec le pôle formation de la Confédération du 2 au 4 février 2011 à Courcelles : un stage de « Direction » inédit qui a été très apprécié par les participants membres de la Commission Exécutive de l'UCR.

33 membres y ont participé soit plus de la moitié.

Des enseignements en ont été tirés lors de la CE du 14 avril 2012.

La décision d'en organiser un nouveau en début de mandat après le 10^e Congrès a été retenue en le considérant comme une démarche obligatoire.

Commission réflexions et propositions :

Constatant la baisse continue du nombre de nos adhérents, la Commission exécutive du 8 décembre 2011 décide de mettre en place une commission de travail dénommée « réflexions et propositions ».

L'objectif assigné à cette commission : ouvrir des pistes de réflexions à mettre en débat, permettant de trouver les réponses aux enjeux de la syndicalisation des retraités. Ces travaux avaient pour cadre la préparation du congrès confédéral de 2013 et celui de l'UCR en 2014.

La démarche adoptée par la commission a été de :

- Faire un état des lieux en analysant les évolutions depuis la création de l'UCR et de réfléchir aux adaptations souhaitables.

- Poursuivre la réflexion engagée par le dernier congrès sur les structures, leur rôle, leur organisation et leur pertinence au regard des besoins identifiés : notamment accueil des retraités isolés ;

- Travailler sur ce que doit être le syndicalisme sur le territoire : lien entre la confédéralisation de l'activité et la prise en compte des besoins locaux spécifiques.

La commission s'est ensuite réunie régulièrement et a organisé des rencontres avec différentes USR : 39, 44, 63, 69, 85, des rencontres régionales : Rhône Alpes, Midi Pyrénées, des rencontres avec les bureaux nationaux ou les Commissions exécutives nationales des UFR Fapt, Métallurgie, Cheminots et Mines Energies.

Des Interliasons ont été consacrées à ce débat, retenant des contributions des structures et de militants.

Des points d'étape ont été faits régulièrement devant la Commission exécutive et le Comité général. Le Forum préparatoire au congrès qui s'est tenu à Marseille avait ce thème à l'ordre du jour.

Ses travaux ont été intégrés par la commission Orientation chargée de préparer les textes à soumettre aux débats préparatoires au congrès de Saint-Etienne.

Loisirs et solidarité des retraités :

Autre question d'importance que représente notre association LSR pour laquelle l'UCR a insisté sur les liens à maintenir et à renforcer entre LSR/UCR pour mieux faire connaître son utilité sociale pour l'accès aux vacances et aux loisirs pour toutes et tous. Un travail en commun de réflexion et de propositions entre UCR et LSR a donc été mené à partir des avancées constatées ensemble mais aussi en tenant compte des difficultés persistantes.

À ce jour, LSR c'est 150 associations en France métropolitaine et une à la Réunion, avec un total d'adhérents passés de 17 088 à 17 913 (soit plus 825 adhérents). C'est aussi 10 nouvelles associations qui ont été créées. Des avancées à souligner tout en rappelant cependant notre objectif d'atteindre 200 associations et 18 000 adhérents. Si l'objectif en nombre d'adhérents est quasi atteint, reste encore du chemin à parcourir sur le nombre de création d'associations LSR.

RAPPORT D'ACTIVITÉ

COMMUNICATION

Nos publications :

Interliasons, envoyé à chaque fois que nécessaire à l'ensemble des secrétaires généraux des USR et des UFR ainsi qu'à la direction de l'UCR.

UCR Actualités : envoyé à toutes nos sections et aux dirigeants de l'UCR

Vie nouvelle : Le 7 décembre 2010 a été organisée la journée des diffuseurs de *Vie nouvelle* ainsi que des réunions inter régions pour travailler à son développement.

Le collectif promotion/diffusion a été créé en octobre 2007 pour développer le lectorat de *Vie nouvelle*, Il s'est réuni régulièrement chaque trimestre.

Il a étudié et suivi l'évolution de la diffusion à l'aide des tableaux (communiqués aussi à la CE de l'UCR), par profession, par département en comparant à chaque tirage et parution les créations et les suppressions des abonnements.

Plusieurs plans de travail ont été mis en œuvre, malgré cela, la diffusion globale de *Vie nouvelle* a régressé :

Janvier 2010 = 69 902 (-1 963)

Janvier 2011 = 69 651 (- 251)

Janvier 2012 = 70 192 (+ 541)

Janvier 2013 = 69 322 (- 870)

Si une part des pertes est due à des décès, des démissions, arrêt des familles de certains adhérents abonnés, l'examen détaillé nous conduit à constater que les pertes sont dues, pour l'essentiel à la suppression d'abonnements de sections syndicales.

Suppressions décidées pour la plupart, unilatéralement par les sections et quasiment exclusivement pour des raisons de trésorerie.

Le croisement des fichiers adhérents et abonnés nous a montré le manque à gagner pour la bataille idéologique et revendicative, un syndiqué qui n'est pas abonné, qui ne lit pas *Vie nouvelle* comment peut-il s'y retrouver dans le flot de mensonges et démagogie déversé par les médias concernant les retraités et les personnes âgées ?

Promotion de *Vie nouvelle*

Dans chaque numéro du magazine et dans *UCR Actualités* a été incluse une contribution écrite attirant l'attention des lecteurs et des militants.

Le collectif s'est adressé à tous les diffuseurs par courrier lors des numéros spéciaux. Cela a permis des commandes supplémentaires appréciables.

Par ailleurs, il reste à gagner toutes nos structures afin qu'elles insèrent dans leur publication spécifique, une PUB faisant connaître notre magazine

Existence de responsables à la diffusion

À ce jour 7 UFR sur 33 et 30 USR sur 96 n'ont pas de responsables à la diffusion. Nous avons pourtant un bon réseau de 1 600 diffuseurs dans les sections.

Depuis le dernier congrès, le collectif Promotion/Diffusion *Vie nouvelle* a participé, à chaque fois qu'il était sollicité à des initiatives ponctuelles comme les Congrès d'USR ou d'UFR, à des fêtes départementales, au forum social de la fête de l'Humanité afin de faire connaître notre magazine et notre organisation syndicale Cgt à des dizaines de milliers de salariés et de retraités.

Les USR USR traversées par le Tour de France Cycliste ont organisé depuis 2011 à chaque passage des initiatives mettant en valeur *Vie nouvelle* et affirmant ainsi la présence de la Cgt.

C'est ainsi par exemple que nous avons été présents lors du 50^e Congrès de la Cgt à Toulouse, dans l'espace réservé aux exposants mais également sous la forme de courriers adressés en amont à tous les délégués retraités ainsi qu'aux premiers dirigeants des Fédérations et des Unions Départementales, sans compter celui distribué à tous les Congressistes.

Concernant l'euro de plus par mois sur la cotisation pour financer l'abonnement, nous avons avancé mais il n'est pas proposé systématiquement. Il est bien accueilli mais il arrive souvent trop tard, lorsque la décision de suppression est déjà prise.

La rencontre des responsables Vie Syndicale et *Vie nouvelle* des UFR et USR, organisée à Montreuil le 24 octobre 2013 ainsi que le « Forum 10^e Congrès » tenu à Nancy le 7 novembre ont permis de débattre et d'approfondir notre réflexion sur cet enjeu et de proposer des solutions d'avenir pour notre magazine.

Notre site :

Par ailleurs, si l'on a pu noter un plus sur le site de l'UCR avec l'ajout d'une carte de France interactive permettant à un responsable USR ou UFR d'inscrire des informations consultables par tous mais sous utilisée pour annoncer les initiatives locales et professionnelles. Il est apparu nécessaire de revoir et d'améliorer notre site à la fois dans sa conception et son contenu. Il doit être vivant, mis à jour régulièrement ; ce sera un chantier à poursuivre après le 10^e Congrès. Dans l'attente, mandat a été confié à deux camarades pour faire une évaluation de nos besoins et engager les améliorations nécessaires.

Matériel :

Dans le cadre des élections législatives de 2012, trois fiches INTER UCR sur pouvoir d'achat, accès aux soins et perte d'autonomie ont été réalisées et diffusées dans nos organisations pour interpeller les candidats à cette élection.

Différents matériels sont sortis ; entre autres le 4 pages pour la campagne pouvoir d'achat ; les affiches...

TERRITOIRES

Lors du 9^e congrès de l'UCR à La Rochelle, en avril 2010, nous nous sommes fixé l'objectif d'avoir une activité particulière avec les membres Cgt des Coderpa et les territoires.

Au niveau de l'UCR, deux commissions ont été mises en place :

La commission Territoires et la commission Coderpa, mais il s'est vite avéré que pour plus d'efficacité il valait mieux les fusionner.

Les Coderpa (Comité Départemental des Retraités et Personnes Agées) sont des outils que l'organisation syndicale doit savoir utiliser pour développer son activité dans les territoires.

Un collectif a été mis en place, il a pour objet de faire des propositions sur notre activité dans les territoires auprès des retraités et personnes âgées.

Le travail de ce collectif a été assez fructueux, même s'il reste encore beaucoup à faire.

Pour préparer une rencontre entre les membres Cgt des Coderpa et du bureau de l'UCR, une enquête a été réalisée avec le concours d'Emergence auprès des membres Cgt des Coderpa. (voir *InterLiaisons* spécial Coderpa N° 74 novembre 2011).

Lors de cette rencontre plusieurs propositions ont été retenues, dont certaines ont été réalisées,

Reste à mettre en œuvre :

- Publication de 2 ou 3 *InterLiaisons* spécial Coderpa par an prévu, 1 seul a été publié.
- Le croisement des informations venant des différents Coderpa et la construction d'un espace Coderpa sur le site Internet.

Nous avons avancé sur :

- Les liens entre les Coderpa et le CNRPA (Comité National des Retraités et Personnes Agées).
- Les échanges avec les USR, dans une grande partie des départements les membres Cgt Coderpa sont élus dans les directions des USR.
- La désignation des coordinateurs régionaux.
- La réalisation d'une formation spécifique Coderpa. (voir compte rendu du stage du 14 et 15 novembre 2012 dans *UCR Actualités* n° 237). Ce stage sera renouvelé au niveau national et sera décentralisé au niveau régional ou interrégional.

Concernant l'activité dans les territoires, un projet sur les besoins des retraités est actuellement en cours, des échanges ont lieu avec Annette Jobert directrice de recherches au CNRS.

RETRAITÉS ET SOCIÉTÉ

Le 9^e Congrès de l'UCR nous invitait à poursuivre notre travail de réflexion et revendicatif sur :

- Le défi démographique et les évolutions en cours.
- Un autre regard sur le vieillissement.
- Les mutations technologiques notamment les « gérontotechnologies ».
- Les solidarités collectives et intergénérationnelles.

Notre espace y a travaillé à partir de réunions plénières (7) mais aussi d'initiatives en région, de la participation à des colloques ou à des concertations et réunions officielles.

Sur le défi démographique, un 4 pages « *une société pour tous les âges* » a été produit afin de redonner des éléments essentiels à tous nos syndiqués. Nous avons également travaillé sur l'espérance de vie sans incapacités, éléments évoqués dans nos journées d'été 2013 à propos de l'action sociale.

Un autre regard sur le vieillissement : Une initiative de l'USR s'est tenue en 2011 à Besançon et a permis d'approfondir notre réflexion sur le thème avec une centaine de camarades.

Nous avons par ailleurs participé à plusieurs colloques en 2012 :

« Pour vieillir autrement et mieux » organisé par la « cause des aînés »

Colloque international à Dijon : « le droit de vieillir » sous l'égide de l'Onu.

Nous avons travaillé sur les questions de la fin de vie et un écrit a été publié faisant le point sur les questions en cours.

Nous avons de plus évoqué des pistes de travail sur lesquelles à ce jour nous n'avons pas encore publié de réflexions : avancée en âge et syndicalisme, la vieillesse : quelles représentations dans les expressions artistiques ? Retraite : continuité ou rupture ?

Les mutations technologiques : Nous avons en cours une étude avec l'Ires menée par l'université de Grenoble. Plusieurs rencontres ont eu lieu avec les chercheurs. L'étude se centre sur les gérontotechnologies existantes.

Nous avons participé à une initiative de l'Ugict sur les nanotechnologies.

Nous étions également présents avec Indecosa lors d'une réunion à l'Institut National de la Consommation portant sur les problèmes posés par le développement des gérontotechnologies, notamment les problèmes de fiabilité et les problèmes éthiques de la géo localisation.

Les solidarités collectives et intergénérationnelles : Nous avons suivi l'étude sur l'action sociale en direction des retraités, étude menée avec l'IRES et l'université de Grenoble. Cette étude publiée par les chercheurs en novembre 2012 est reprise dans un document court s'adressant à tous.

Le point sur les travaux et nos réflexions sur l'action sociale a été fait lors d'une CE de l'UCR en mars 2013 et les journées d'été 2013 ont été consacrées au sujet (cf. *Interliaisons* 96).

Nous avons participé au groupe confédéral sur la tarification de l'aide à domicile.

Enfin, nous avons suivi la concertation sur la perte d'autonomie en 2011 et les travaux du conseil d'orientation des retraites en juillet 2013 portant sur le rôle des retraités dans la société et plus précisément sur l'évolution des transferts intergénérationnels et aides diverses apportées par les retraités en moyens financiers et en activité pour autrui.

RAPPORT D'ACTIVITÉ

Très occupés par la nécessaire présence de l'UCR dans de nombreuses réunions, colloques et initiatives diverses, il n'a pas toujours été possible de mener à bien certains de nos projets.

C'est vrai pour les cafés des âges (café d'âges) que nous voulions animer avec LSR afin de toucher un public plus large à partir d'initiatives culturelles en lien avec le thème du vieillissement et de la construction d'une société pour tous les âges (films, livres...)

C'est vrai pour la décentralisation de l'activité de l'espace.

STRATÉGIE DES LUTTES

Nous avons durant ces 4 années participé et appelé l'ensemble des retraités à participer aux luttes interprofessionnelles qu'elles soient organisées par la confédération, nos Unions Départementales ou nos Fédérations. Présents et visibles en tant que retraité afin d'affirmer que nous étions là à partir aussi de nos revendications.

C'est pour cela que nous avons mobilisé les retraités dans des luttes spécifiques sur leurs revendications propres: Pouvoir d'achat, perte d'autonomie et toutes les revendications de proximité construites avec eux dans les territoires.

Nous avons vécu durant cette fin de mandat avec une Inter UCR fonctionnant sur l'institutionnel et une inter syndicale revendicative permettant d'organiser la lutte.

Ceci étant et dans ce contexte se pose avec encore plus d'importance, la responsabilité et le rôle particulier que doit jouer la Cgt dans sa démarche de recherche unitaire et de rassemblement pour créer les conditions nécessaires du rapport de force d'une part et ne pas subir les tentatives d'isolement de la Cgt d'autre part.

De ce point de vue il nous faut poursuivre les contacts unitaires à tous les niveaux, nationalement et peut-être plus encore au niveau local dans notre démarche de proximité et de propositions d'intervention dans tous les lieux de décisions et auprès des élus à tous les niveaux de leurs responsabilités politiques (Mairie, Coderpa, Conseil général, Conseil régional, Députés, pouvoirs publics...)

INTERNATIONAL

Pour la 1^{re} fois, l'UCR Cgt a participé activement à l'élaboration de la prise de position de la Ferpa et de la Cgt sur deux livres (vert et blanc) de la Commission européenne, ceux concernant les retraites.

Le 29 septembre 2010, nous avons participé à une manifestation européenne à Bruxelles avec une délégation importante des retraités; rassemblements aussi dans les villes de province.

Du 5 au 8 avril l'UCR participait au 6^e Congrès de la Ferpa à Venise où Maurice Lecomte, trésorier de l'UCR, était réélu au poste de président de la Commission financière et les 27 et 28 juin 2013 à la conférence mi-mandat.

L'UCR a contribué à la réalisation de la position de la Cgt sur la prise en charge de l'aide à l'autonomie. Sur ces bases, elle a soutenu la proposition de la Ferpa d'une initiative citoyenne européenne, nouvelle disposition du traité de Lisbonne qui donne la parole aux citoyens.

L'UCR a contribué et a participé à la construction de cette Initiative Citoyenne Européenne qui demande l'engagement des européens sur « un droit garanti et effectif à bénéficier de soins de qualité et de mesures d'accompagnement pour toute personne souffrant d'un handicap, quel que soit son âge.

L'UCR a participé à une rencontre-débat avec des députés européens à Bruxelles réunissant 600 personnes dans plusieurs salles.

Au moment où nous écrivons ce document la commission européenne a rejeté le dossier et nous sommes en phase d'appel.

L'UCR s'est engagée pour un Comité des femmes de la Ferpa plus utile et plus efficace en présentant Françoise Vagner au poste de présidente, qui a été élue. Déjà des contacts ont été établis avec le Comité des femmes de la CES pour un travail commun.

Comme voté au 9^e Cx@ongrès le collectif international a engagé un travail en bilatéral avec les Commissions Ouvrières espagnoles, les TUC de Grande-Bretagne... ainsi que des relations transfrontalières en Alsace, Nord Pas de Calais, Manche mais cela restent des initiatives locales et nous avons besoin d'aller plus loin et de façon coordonnée.

Nous avons reçu aussi des délégations algérienne, chinoise et japonaise.

Par contre nous n'avons pas avancé sur le Bassin Méditerranéen et sur les contacts à prendre avec les travailleurs immigrés à la retraite.

CONCLUSION

Nous avons vécu durant ce mandat des changements politiques et d'autres risquent de venir amenant une montée des idées d'extrême droite. Cela n'est pas sans conséquence sur notre activité.

Notre priorité dans ce contexte doit être de faire connaître et reconnaître le revendicatif spécifique et le faire partager en interne mais plus encore en direction des 15 millions de retraités.

Le manque de forces syndiquées pèse lourd; il nous faut faire plus et améliorer notre rapport aux syndiqués

Cela sera le défi de ce nouveau mandat.